

CHAPITRE 2

La recherche documentaire à l'université : une méthode

On trouve de nombreuses méthodes de recherche documentaires sur le Web. Mais souvent, ces dernières sont universelles, très générales, et pas nécessairement adaptées au premier cycle universitaire, ni parfois au contexte des sciences humaines.

Attention, il ne s'agit pas là d'une méthode de rédaction d'exposé, de commentaire ou de dissertation, mais seulement une méthode de recherche de documentation, que nous pensons adaptée au premier cycle universitaire en sciences humaines. Il ne s'agit que d'une proposition de méthode, qui semble efficace dans de nombreux cas, mais pour laquelle on peut, forcément, trouver des contres exemples.

Il faut retenir un principe général. Lorsque l'on se documente, on s'intéresse d'abord au contexte global, puis on affine ses recherches pour se concentrer sur son thème précis. On va, en gros, **du général, au particulier**. C'est l'élément essentiel de la recherche de documentation.

Le diagramme fig. 1 résume les principaux éléments.

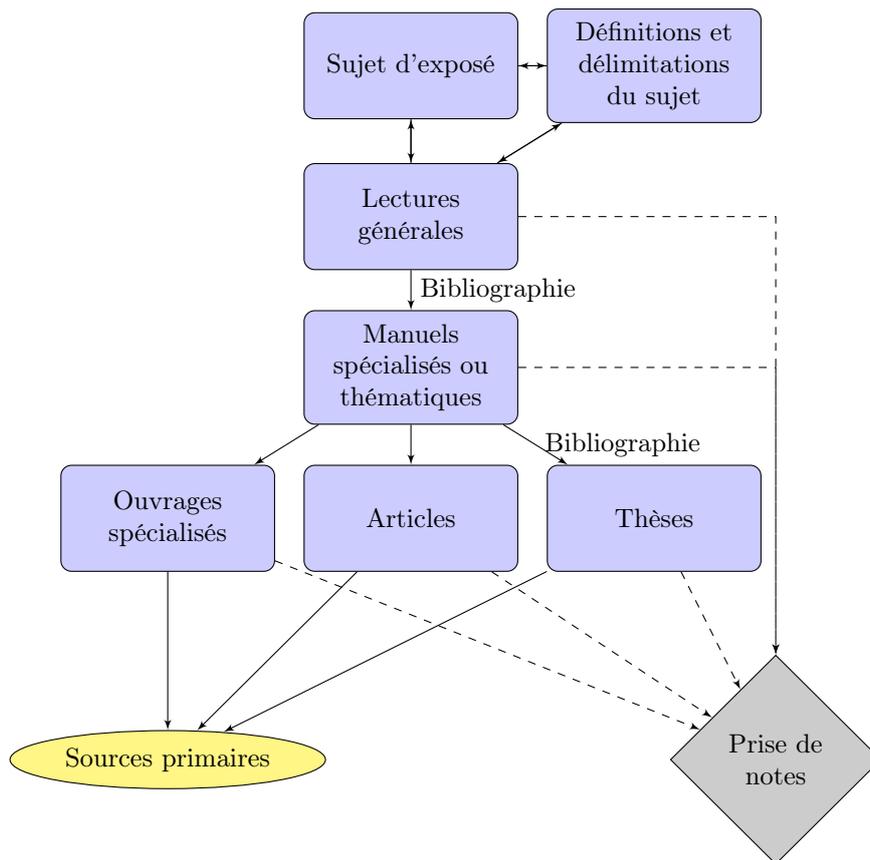


FIGURE 1. Étapes de la recherche documentaire en L1

1. Méthode

1.1. Première étape : lectures générales. La première étape de la recherche est la lecture d'informations extrêmement générales sur le sujet que l'on doit traiter. Ces lectures

permettent, souvent, de comprendre le cadre du travail, le contexte (très global) des éléments sur lesquels on doit travailler.

Dans cette étape, on va ainsi utiliser plusieurs types de documents : D'abord, on ouvre des dictionnaires, encyclopédies et collections encyclopédiques. On va chercher dans ces documents les définitions, les articles, les acteurs, du sujet en question.

Des encyclopédies comme *Universalis*, des dictionnaires spécialisés comme le dictionnaire d'Histoire de Michel Mourre [6], des dictionnaires de géographie (comme Baud [1] ou Lévy-Lussault [5]). La collection encyclopédique *Que-sais-je ?* des Presses universitaires de France, compte environ 4000 livres, sur des milliers de sujets. Il y a très souvent un *Que-sais-je ?* en rapport avec le sujet que l'on doit traiter ! Ces livres de 128 pages sont très adaptés pour aborder de façon claire et simple un thème. Ils sont très souvent disponibles dans les bibliothèques universitaires (mais aussi les bibliothèques municipales), et sur le site Cairn¹. La lecture d'un QSJ est une entrée en matière souvent très pertinente dans la recherche !

Les manuels de premier cycles universitaires constituent ensuite d'autres sources de lectures générales. À la suite des encyclopédies, nécessairement générales car s'adressant à tous types de publics, il convient de rentrer davantage dans la documentation universitaire en utilisant un manuel. Il s'agit là, de manuels adaptés aux années de licence, et publiés dans de grandes maisons d'édition : Hachette (collection HU, Carré Histoire), Armand Colin (collection U), etc. Par exemple, dans un travail d'histoire, il faut ici lire un manuel sur une grande période, ou un siècle. Afin d'identifier les ouvrages les plus intéressants, on peut se reporter aux bibliographies des enseignants qui en comportent généralement quelques exemples.

À la suite de ces lectures, on dispose de beaucoup d'éléments de contextes et de définitions. Souvent, cela permet de définir (ou comprendre) les bornes et limites (historiques, géographiques...) du sujet, les termes et leurs définitions. Mais cela est, bien entendu, insuffisant pour rédiger un travail.

Il faut poursuivre la recherche à l'aide de documentation plus précise.

1.2. Les manuels spécialisés. Pour identifier de nouvelles sources d'informations, on utilise d'abord la bibliographie des manuels lus lors de la précédente étape ! Les manuels sont dotés d'une bibliographie plus ou moins fournie, en fin d'ouvrage ou après chaque chapitre. Les auteurs listent en général les documents permettant d'approfondir des éléments. C'est exactement ce que l'on cherche ici.

Par exemple, il peut s'agir d'ouvrages sur un thème précis d'une période, sur un événement, une guerre, un territoire particulier. Très souvent, ces ouvrages spécialisés ont été utilisés pour écrire les manuels de l'étape précédente. On entre pas dans la recherche de documentation par ces ouvrages là. Il faut d'abord avoir une connaissance générale du thème, de la période en question, en ayant bien étudié les documents de l'étape 1. Sans cela on risque de ne pas comprendre certains éléments, ou d'en oublier d'autres.

Selon les cas, on peut être amené, bien entendu, à lire plusieurs livres au cours de cette étape. Il est question ici de livres, mais on peut également trouver des articles synthétiques, des chapitres de livres remplissant cette fonction. Si les bibliographies des manuels ne sont pas suffisantes pour trouver des sources de livres spécialisés, il faut chercher ces derniers dans le catalogue de la bibliothèque, ou dans la bibliographie des enseignements.

Si le niveau d'information est encore insuffisant, il faut utiliser de la documentation encore plus précise. Là aussi, la principale source pour trouver des pistes de lecture, est la bibliographie de ces ouvrages spécialisés.

1.3. Le « particulier » : le niveau « recherche ». On entre ici (en tout cas dans de nombreux cas), dans un type d'information encore plus précis. Souvent, il s'agit de documents rédigés dans le cadre de la recherche (mais pas nécessairement, mais cela peut aussi être le cas des ouvrages de l'étape précédente, nous sommes ici dans un cas très général). Dans ce niveau, la documentation a été rédigée, en partie, grâce à des sources primaires. Les auteurs

1. À consulter en partant du site de la BU, Collections numériques, Cairn.

ont utilisé des documents originaux (par exemple de l'époque) pour en tirer des informations et des conclusions. C'est de la recherche. Les thèmes sont donc extrêmement précis. Il peut s'agir d'ouvrages, d'articles scientifiques, ou même de thèses. Très techniques et précis, ils ne seront pas utiles sans avoir assidûment suivi les étapes précédentes. Il est impossible de comprendre correctement les notions précises, sans avoir une bonne connaissance du contexte général. Le risque d'incompréhension, et donc de hors sujet lors de la réutilisation est alors très grand !

2. Et après ?

Bien entendu, tout ceci constitue une méthodologie très globale, très générale, applicable dans de nombreux cas, mais bien entendu pas dans tous !

Il y aura toujours des sujets, des moments, des territoires pour lesquels cela ne fonctionne pas, ou pas assez bien. Il faut alors élargir ses recherches à d'autres sources, moins scientifiques, mais qu'il faudra utiliser comme tel, avec le recul nécessaire : presse, sites web d'institutions, etc.

Parfois cela n'est pas suffisant, par exemple si les bibliographies sont courtes, et que les documents cités ne sont pas disponibles. Il faut alors élargir en effectuant directement des recherches dans le catalogue de la bibliothèque, qu'il faut, préalablement apprendre à utiliser efficacement.

En effet, en début de cycle universitaire, l'essentiel des documents à consulter sont indiqués dans des bibliographies (d'enseignements ou de livres). Le catalogue de la bibliothèque sert alors principalement à localiser les documents à consulter.

3. Conserver les informations

À chaque étape, pour ne pas perdre ni oublier d'information, il peut être utile (et très recommandé), de prendre des notes. Les manières de prise de notes sont très personnelles, il est donc particulièrement délicat d'en donner une méthodologie. Il est simplement conseillé de ne pas oublier certains éléments qui permettront de réutiliser les informations notées. Ainsi, on peut noter également les éléments « techniques » du document : titre, auteur, la localisation du livre, par exemple à la bibliothèque (avec sa cote !), mais aussi noter régulièrement les pages (pour retrouver, puis citer des éléments).

4. Un exemple de recherche

Voici un exemple de recherche documentaire volontairement simplifiée, qui permettra de mettre en pratique les éléments vu *supra*. Sujet : Les crises démographiques au XVII^e siècle en France.

Dans un premier temps, je me documente sur l'époque moderne, puis sur le XVII^e siècle, afin d'en connaître le contexte général. Impossible de traiter un sujet de ce type sans connaître le contexte de la période (ici le XVII^e siècle, en France). Ce pourrait être un ouvrage sur la France au XVII^e, ou la France à l'époque moderne (XVI-XVIII^e). On peut également consulter un ouvrage comme le *Dictionnaire de l'Ancien Régime* [3] et son entrée « Crises démographiques » (déjà bien précise !). Dans la bibliographie des manuels et du dictionnaire, on trouvera sans doute des éléments en rapport avec les questions de population et les crises démographiques : par exemples :

- *La population française aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles* de Benoît Garnot [4],
- *La population française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) : Démographie et comportements* de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie [2]

Ces deux derniers constituent des ouvrages spécialisés, centrés seulement sur les questions démographiques. La bibliographie de l'ouvrage de Beauvalet-Boutouyrie est très abondante et renvoie à la lecture de nombreux autres livres et articles très pointus sur les questions démographiques, qui seront utiles ou non, en fonction du travail demandé. En partant donc d'un

ou deux manuels, puis en consultant leurs bibliographies, on parvient à trouver de nombreuses références générales, puis plus précises, pour documenter des travaux de recherche.